

Groupe de travail régional
« Surveillance des pollens en région SUD »
29 janvier 2026

Participants :

Agell Montserrat-Perello – docteur sentinelle Toulon Isabelle Henry-Daubas – docteur sentinelle Toulon Sophie BARA – ARS 84 Christelle BRUYERE – Centre hospitalier Aix Hervé CHAMPION – Région SUD Maria CRIADO – ARS 13 Anthony CHRISTOVAO – Metropole Nice Côte d’Azur Fabrice DASSONVILLE – ARS 06 Denis CHARPIN – APPA Gilles OLLIVER – Atmo France David HUMBERT – ARS 13 Lucie ARNAUD – FREDON PACA Marie JARDIN – ORS PACA Jean-Michel MEURIOT – Ville de Nice Névénick CALEC – Ville de Marseille Nicolas MALECKI – DREAL PACA	Aurélie VACCA – Ville de Toulon Joseph OLIVIERI – Ville de Nice Corinne PETITDEMANGE – Ville de Toulon Pierre-Charles MARIA – AtmoSud Clément PIETIN – ARS PACA Yannick REVEL – Métropole Nice Côte d’Azur Ruth NAVARRO – Médecin allergologue Nice Salomé PASQUET – Association des pollinariums sentinelles de France (APSF) Sébastien GUILLEN – Ville de Draguignan Séverine FERNANDEZ – médecin allergologue Charlotte THOMIN – Metropole Nice Côte d’Azur Edwige REVELAT – AtmoSud Maïthé ROSIER – AtmoSud Alexis STEPANIAN – AtmoSud Dominique ROBIN – AtmoSud
--	---

1. Ordre du jour

- Introduction
- Etat des lieux
- Articulation nationale
- Premières orientations AtmoSud - Projets opérationnels 2026
- Retours d’expérience et les attentes - Identification d’autres acteurs régionaux

Voir support joint

2. Echanges

a) Relations avec les allergologues

Les relations avec les allergologues sur le terrain sont importantes. Il faut développer le lien avec AtmoSud et en faire un lien fort.

Des rendez-vous sont déjà pris :

- 7 mars 2026
- Juin 2026

Ruth NAVARRO et Séverine FERNANDEZ insistent sur l’importance du lien aux allergologues. De nouvelles organisations de travail ensemble vont devoir être mises en place.

Il est essentiel de faire le lien entre la mesure des pollens et les observations cliniques sur le territoire, en particulier le lien aux allergies.

Ainsi, un bulletin clinique hebdomadaire était réalisé avec le RNCA : ce bulletin était simple à renseigner chaque semaine par les praticiens.

Aujourd'hui ce bulletin n'est pas déployé par AtmoSud.

Dr RNSA - Semaine 10 - Ville PARIS

Merci de bien vouloir trouver ci-dessous le bulletin clinique hebdomadaire du RNSA à remplir avant ce jeudi 12h00.

Symptômes polliniques ☐ Non ☐ Oui

Nombre de pollinoses

Evolution / semaine précédente ☐ Augmentation ☐ Stagnation ☐ Diminution

Gravité des symptômes

Pathologie	Nuls	Faibles	Moyens	Forts
Conjonctivites	☐	☐	☐	☐
Rhinites	☐	☐	☐	☐
Toux	☐	☐	☐	☐
Asthme	☐	☐	☐	☐
Signes cutanés ou autres	☐	☐	☐	☐

Des outils sont par ailleurs mis à disposition par AtmoSud. Ainsi SIGNALAIR (<https://www.signalair.eu/fr/>) permet l'enregistrement de signaux faibles sur le territoire, signaux faibles détectés et déclarés par les citoyens. Une extension aux allergies aux pollens pourrait tout à fait être intéressante.

b) Education et sensibilisation

AtmoSud et son partenaire L'Air et Moi agissent pour l'éducation et la sensibilisation des publics à la qualité de l'air.

Cette sensibilisation aborde le sujet des allergies et la qualité de l'air, en particulier les pollens.

L'éducation du public et des allergiques est importante. L'exaspération des symptômes en cas de pic de pollution est aujourd'hui bien connue.

AtmoSud diffuse un indice horaire de qualité de l'air ICAIR et une prévision à J+2. Une évolution de cet indice pourrait être la prise en compte des pollens.

c) Moisissures

LE RNSA proposait aussi la mesure des moisissures. Gilles OLLIVER de la Fédération Atmo confirme que la mesure des moisissures fait partie du projet de reprise par les AASQA.

Les mesures de moisissures ne seront toutefois pas engagées en 2026.

Alternaria alternata est la moisissure plus fréquente et la plus étudiée. C'est l'un des champignons aéroportés les plus courants dans l'environnement extérieur. Elle se développe sur :

- des plantes vivantes ou sénescents,
- des débris végétaux,
- la terre,
- les céréales, fruits et légumes (champignon phytopathogène important),
- le compost, le bois en décomposition.

Elle est responsable de nombreuses infections végétales et peut provoquer jusqu'à 20–80 % de pertes agricoles selon les cultures.

Chez l'homme, ce champignon peut causer des infections de l'appareil respiratoire supérieur et provoquer de l'asthme chez les personnes sensibles.

d) Financements

L'accueil de la reprise de la surveillance des pollens par les AASQA est très favorable par l'ensemble des partenaires régionaux et nationaux.

Concernant les financements des sites, le budget annuel de fonctionnement par site s'élève à environ 13 000 euros.

Au niveau national, il reste quelques détails à régler : nomination d'un coordinateur de contrôle, définition du rôle des ARS... Mais ces points seront rapidement réglés.

3. Conclusions

a) Historique

L'historique des données de relevés polliniques depuis 1987 a été récupéré et a été déposé dans l'opendata : <https://www.data.gouv.fr/datasets/donnees-historiques-de-surveillance-des-pollens-et-des-moisissures>

b) Relations avec les allergologues

Des rendez-vous sont organisés avec les allergologues. Prévoir une présentation des AASQA et de la reprise de la surveillance des pollens :

- 7 mars 2026 à Saint Raphaël – Journée dédiée aux allergies respiratoires de PACA avec le SYFAL.
- 5 au 7 juin 2026 à Saint-Raphaël – Séminaire CEIACA (ANAFORCAL)

Des outils sont par ailleurs mis à disposition par AtmoSud. Ainsi SIGNALAIR (<https://www.signalair.eu/fr/>) permet l'enregistrement de signaux faibles sur le territoire, signaux faibles détectés et déclarés par les citoyens. Une extension aux allergies aux pollens pourrait tout à fait être intéressante.

c) Education et sensibilisation

AtmoSud diffuse un indice horaire de qualité de l'air ICAIR et une prévision à J+2. Une évolution de cet indice pourrait être la prise en compte des pollens.

d) Moisissures

Les mesures de moisissures ne seront toutefois pas engagées en 2026.

e) Financements

Concernant les financements des sites, le budget annuel de fonctionnement par site s'élève à environ 13 000 euros.

Programmer une 2^e réunion de ce groupe de travail régional avant fin juin 2026.